En étroite collaboration avec le ministère de la Santé tunisien, l'OMS soutient la mise en œuvre des programmes conjoints pour la période biennale 2022-23 visant à améliorer la santé de la population. Étant adaptés au contexte tunisien, ces programmes se concentrent sur la promotion de la santé, la prévention des maladies, le renforcement des systèmes de santé, la lutte contre les épidémies et la recherche en santé.

L'OMS apporte son expertise et son soutien au ministère de la Santé tunisien pour atteindre des objectifs de santé importants dans le pays conformément aux objectifs stratégiques du treizième programme général de travail de l'OMS (treizième PGT) :

1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficient d'une couverture sanitaire universelle :

CONSTRUIRE DES SYSTÈMES DE SANTÉ RÉSILIENTS

Renforcer les soins de santé primaires ;

Développer les capacités du système de santé tunisien en collaboration avec l'université de Montréal pour mettre en œuvre les réformes prévues par la politique nationale de santé ;

Investir dans les effectifs des soins de santé primaires et apporter davantage de soutien à la formation des médecins de famille dans le pays ;

Améliorer l'accès aux médicaments essentiels et aux vaccins ;

Renforcer l'autorité nationale de régulation en Tunisie.

ÉTABLIR DES MODÈLES DE AXÉS SUR LES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Systèmes d'amélioration de la qualité des soins ;

Sélection, organisation et gestion des services ;

Gestion de la santé de la population.

RENFORCER LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ POUR AMÉLIORER LA PROTECTION FINANCIÈRE

Engager des dialogues avec le ministère des Finances pour obtenir davantage d'argent public et flexible pour la santé ;

Soutenir l'élaboration de stratégies de financement de la santé ;

- Établir des dispositifs de protection financière.

2. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficient d'une meilleure protection contre les urgences sanitaires :

Renforcer les capacités nationales pour prévenir les urgences sanitaires, s’y préparer, les détecter et y répondre, notamment celles qui impliquent des agents pathogènes à haut risque ;

Favoriser la mise en œuvre opérationnelle du cadre stratégique pour la prévention et le maîtrise des maladies infectieuses émergentes et à potentiel épidémique ;

Soutenir l'élaboration/la mise à jour d'un plan d'action national pour la sécurité sanitaire (NAPHS) basé sur le plan d'action régional pour prévenir les futures pandémies et urgences sanitaires, dans le cadre de la stratégie de surveillance intégrée des maladies ;

Établir et renforcer le réseau de séquençage génomique dans les laboratoires tunisiens ;

Renforcer la collaboration multisectorielle dans le cadre de l'approche « Une seule santé ».

3. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficient d'une meilleure santé et d'un bien-être :

Élaborer un plan opérationnel multisectoriel de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles ;

Instaurer un mécanisme de gouvernance multisectoriel de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles ;

Renforcer les capacités nationales en matière de lutte contre le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires, et intégrer les maladies non transmissibles dans les soins de santé primaires ;

Développer les capacités nationales visant la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) ;

Soutenir la mise en œuvre de l'enquête nationale sur les troubles mentaux, les maladies chroniques et leurs facteurs de risque en Tunisie ;

Apporter un appui au programme d’action en matière de promotion de la santé et du bien-être ;

Agir sur les déterminants sociaux clés de la santé pour favoriser l'équité à cet égard en Tunisie ;

Instaurer des mécanismes pour renforcer le leadership local et l'engagement communautaire : promouvoir la santé et le bien-être au sein de la population locale de « Hay Helal », un quartier défavorisé de Tunis ;

Poursuivre les efforts sur la voie de l’amélioration de la sécurité routière et déployer davantage d’efforts pendant la deuxième décennie pour atteindre les objectifs nationaux définis pour 2025 et 2030 par l’élaboration d’une stratégie multisectorielle en matière de sécurité routière.

LEADERSHIP

Soutenir la mise en place d'une stratégie nationale en matière de santé numérique et de système d’information sanitaire en Tunisie ;

Accorder une importance particulière aux systèmes d'information hospitaliers et aux systèmes de surveillance intégrée des maladies dans le cadre du Système d'Information Sanitaire national, et favoriser l’accès aux soins de santé primaires ;

Suivre les Objectifs de développement durable (ODD) et évaluer leur bonne réalisation dans le pays ;

Élaborer des politiques fondées sur des données probantes ;

Développer la recherche en santé efficace ;

Renforcer les capacités nationales en ce qui concerne la recherche à grande échelle et la gouvernance des priorités de recherche ;

Paver la voie à la création de quatre centres collaborateurs de l'OMS en Tunisie d'ici 2025.

Monday 29th of April 2024 07:03:20 AM